

# ÉVOLUTION DES APPROCHES APPLIQUÉES DANS LE TEMPS AU NIVEAU DE LA CAMPAGNE ALGÉRIENNE ET VISANT LE DÉVELOPPEMENT RURAL ET AGRICOLE EN ALGÉRIE. CAS DE LA WILAYA DE SÉTIF

---

**Seddik HAICHOURL<sup>1</sup>, Christopher BRYANT<sup>2</sup>**

<sup>1</sup>Docteur en géographie et aménagement rural et Inspecteur de la formation agricole en retraite  
*S-haichour@yahoo.fr*

<sup>2</sup>Professeur Université de Montréal et de l'University of Guelph

## Sommaire:

1. INTRODUCTION.....	71
2. BUTS DE L'ÉTUDE.....	72
3. MÉTHODOLOGIE.....	73
4. ANALYSE.....	75
4.1. LES POLITIQUES AGR. AYANT PRÉCÉDÉ LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL ET AGRICOLE.....	75
4.2. LES BASES DU PROJET DE RENOUVEAU RURAL ET AGRICOLE.....	77
4.3. LES FORCES ET LES FAIBLESSES DE LA RÉGION D'ÉTUDE.....	82
5. RÉSULTATS.....	88
5.1. DEGRÉ D'IMPACT DU PROJET SUR TERRAIN ET ADÉQUATION DES ACTIONS MENÉES AVEC LA RÉALITÉ DU SITE D'ÉTUDE, À SAVOIR LA WILAYA DE SÉTIF. AVIS DES DIFFÉRENTS ACTEURS INTERROGÉS.....	89
5.2. CONVENANCE DES ACTIONS DÉCOULANT DES PROJETS INITIÉS.....	89
5.3. ÉVOLUTION DANS LE TEMPS DU NOMBRE DE PROJETS RETENUS.....	89
6. CONCLUSION.....	91
7. RÉFÉRENCES.....	91

## Citer ce document:

Haichour, S., Bryant, C., 2018. Évolution des approches appliquées dans le temps au niveau de la campagne algérienne et visant le développement rural et agricole en Algérie. Cas de la wilaya de Sétif. *Cinq Continents* 8 (17): 69-93

## Evolution des approches appliquées dans le temps au niveau de la campagne algérienne et visant le développement rural et agricole en Algérie. Cas de la wilaya de Sétif

Seddik Haichour, Christopher Bryant

**The Evolution of developmental approaches for the rural and agricultural areas in Algeria. The case of the Wilaya of Setif.** During the period starting with the independence of Algeria (1962) till the advent of rural development (2002) the implemented agricultural policies were thought of upstream (at central level). This approach presented many inadequacies, in a sense that the recommended solutions were not adaptable to all situations met throughout the country. Another inadequacy which contributed to the worsening of the situation in the farming sector, was the ignorance of the human factor in the development process. These two inadequacies resulted in the following : A dehumanization of the countryside due to the difficult living conditions, the absence of sociocultural equipment and the lack of generative activities of wealth: The emergence of shanty towns around cities: The development of informal trade. These various signs show the casualization of the population and are besides assimilated to dissatisfaction factors that can bring about a social explosion. This situation is troublesome for the country, because it exposes Algeria to a permanent danger. This latter being materialized in food dependency towards foreign countries which would engender heavy losses of hard currency. To counter this situation, a development project was introduced in 2002 by public authorities. Based on an innovative vision, the project will certainly restore the disequilibrium of the previous approaches, as it will anticipate on other constraints. To succeed in the pursuit of the fixed objective and the achievement of the targets aimed, a whole working strategy was imagined.

**Key words:** rural development; regional diversity; durability; food security; rural households; poverty.

**Evolution des approches appliquées dans le temps au niveau de la campagne algérienne et visant le développement rural et agricole. Cas de la wilaya de Sétif.** Durant la période allant de l'accession du pays à son indépendance (1962), jusqu'à l'avènement du développement rural (2002), les politiques agraires appliquées étaient pensées en amont (*échelon central*). Cette approche présentait beaucoup d'insuffisances, dans le sens où les solutions préconisées n'étaient pas adaptables à toutes les situations rencontrées à travers le pays. L'autre facteur qui a contribué à l'aggravation de la situation dans le secteur agricole était bien celui de l'ignorance de la place privilégiée que revêt l'homme dans la dynamique de développement. Ces deux insuffisances avaient eu comme effet : une déshumanisation de la campagne, en raison des conditions de vie difficiles, de l'absence d'équipements socioculturels et du manque d'activités génératrices de richesses ; une émergence des bidonvilles aux abords des cités ; un développement du commerce informel. Ces différents signes sont ceux de la précarisation de la population et sont assimilés par ailleurs à des facteurs de mécontentement pouvant susciter une explosion sociale. Cette situation n'est pas sans difficulté pour le pays, parce que l'exposant à un danger permanent. Ce dernier est matérialisé par la dépendance alimentaire du pays vis-à-vis de l'étranger, pratique qui engendre la saignée de devise. Pour parer à la présente situation, un projet de développement a été initié en 2002 par les pouvoirs publics. Il repose sur une vision innovante, laquelle restaurera certainement les équilibres rompus par les précédentes approches, comme elle anticipera sur d'autres contraintes. Pour parvenir à tendre vers l'objectif fixé et l'atteinte des cibles visés, toute une stratégie de travail a été imaginée.

**Mots clés:** développement rural ; diversité régionale ; durabilité ; sécurité alimentaire ; ménages ruraux; pauvreté.

## 1. INTRODUCTION

Le développement rural et agricole initié par les pouvoirs publics vise l'atteinte de trois objectifs, que sont: Améliorer les conditions de production agricole; Assurer une exploitation rationnelle des espaces que compte la campagne algérienne; Rénover le cadre de vie de la population rurale.

Ces visées ne sont pas des moindres, car elles interpellent l'ensemble des intervenants – encadrement ; producteurs et autres - à plus de vigilance dans leur façon de faire pour préserver le milieu naturel, étant entendu qu'une action non raisonnée pourrait provoquer son altération. Cet aspect, même d'une importance capitale, embarrasse quelque peu les acteurs de terrain, en raison du fait qu'il peut engendrer un blocage au niveau de l'accomplissement des tâches relevant de chacun d'eux sur cet espace territorial. La précaution demandée peut ne pas observer, lorsque la situation à laquelle ils font face est problématique à plus d'un titre. En d'autres termes, est-il sensé de demander à un homme qui a faim de se passionner pour la protection et la préservation de son espace environnemental (Tricart, 1994).

Si nous nous référons aux objectifs des différentes interventions menées jusqu'ici par les gestionnaires du secteur, ils prônent tous la rénovation du milieu rural et l'amélioration des conditions de production, pour permettre à la population dans sa globalité de jouir de meilleures conditions de vie et de bénéficier d'une augmentation des sources de revenus au plan économique. Malheureusement, les pronostics faits s'étaient avérés non concluants, dans le sens où le constat fait à ce propos a relevé un échec cuisant des opérations menées et permis de noter une certaine unanimité, quant aux raisons ayant conduit à la situation décevante enregistrée au niveau du secteur agricole dans son ensemble. Il est reproché en effet aux multiples entreprises menées par les gestionnaires du secteur, d'être inappropriées avec la spécificité de l'agriculture et du milieu rural et ce pour trois raisons au moins.

D'abord, à aucun moment le monde rural n'était consulté sur une quelconque entreprise et les exemples ne manquent pas pour soutenir la thèse avancée. A ce titre, nous pouvons citer à titre d'illustration les cas suivants : l'expérience des villages socialistes, la sédentarisation des populations nomades de la steppe, la révolution agricole ou les multiples aménagements apportés au niveau du secteur productif relevant du domaine de l'Etat. Cette absence de concertation avec cette frange de la population, que représentent les ruraux, est considérée comme étant un risque sans précédent de pris par les gestionnaires sensés promouvoir la campagne, en raison du fait qu'ils représentent une gageure de réussite de toutes les actions conduites au niveau de la campagne.

- Ensuite, les amendements apportés pour pallier aux supposées failles à l'origine des revers enregistrés s'étaient trouvés à leur tour dépassés par le temps, donc inopérantes, ce qui explique par ailleurs la stagnation du secteur de l'agriculture dans sa globalité.

- Enfin, il a été fait application d'une manière générale, lors des différents programmes initiés, de la même approche, du même réflexe, du même dispositif d'intervention, de la même méthodologie de travail, jusqu'à dire que ce sont les mêmes hommes qui les ont pensés, mises en place et révisés.

Comme solution à ce pernicieux problème, il serait utile de rechercher l'harmonie entre les différents facteurs pour espérer voir la campagne jouer les rôles qui lui reviennent, en tant que cadre de vie et aire de production. Cette projection impose aux acteurs de terrain « encadrement, producteurs et autres intervenants » d'user de leur génie et de leur ingéniosité dans leur façon de faire. L'espoir placé sur le projet de développement rural et agricole, s'il apaise notre inquiétude par rapport à cet aspect du problème, il nous rassure qu'il s'agit bien d'une action réfléchie, dont la justesse des modalités d'application conduira nécessairement vers la concrétisation des objectifs recherchés.

## **2. BUTS DE L'ÉTUDE**

Si les appellations des différentes interventions conduites dans le temps en milieu rural et les modes opératoires variaient, les objectifs fixés étaient restés les mêmes, dans le sens où tous prônaient une exploitation rationnelle des espaces composant la campagne algérienne, une meilleure performance des productions agricoles, une amélioration des revenus et une réhabilitation du cadre de vie de la population rurale.

Par le choix de l'étude portant sur la campagne algérienne, l'idée centrale est de montrer que cet espace géographique a toujours focalisé l'attention des hommes et des responsables politiques, aussi bien durant l'époque coloniale, que durant l'ère de l'Algérie indépendante. Les objectifs visés lors de chacune de ces deux époques n'étaient cependant pas similaires. Durant la colonisation, le pouvoir en place et les colons activaient tous dans le sens de la spoliation du patrimoine foncier appartenant aux autochtones, pour le céder à la communauté française qui prenait place dans le pays et au niveau du secteur de l'agriculture. Durant l'ère de l'Algérie indépendante, les gestionnaires du secteur de l'agriculture avaient initié différents programmes, chacun d'eux avait pour fondement les préoccupations politiques du moment. Les différents plans appliqués n'avaient pas eu l'effet escompté, non seulement parce que pouvant être dû à la non complémentarité dans les objectifs fixés par les différentes interventions,

mais aussi par une éventuelle inadaptation de ces dernières à la réalité du terrain, eu égard aux incohérences qu'elles renfermaient avec le site d'implantation des projets.

Maintenant, si la préoccupation majeure de l'homme s'articule autour des éléments qui conditionnent la préservation de sa survie, ce même embarras, vu à l'échelle des autorités nationales revêt un caractère politique, qui est celui de la souveraineté du pays. La question de disponibilité de produits alimentaires de base est en effet une affaire qui ne peut être délaissée par aucun des gouvernements, quelle qu'elle soit la tendance politique de chacun d'eux. Outre cela, la campagne ne peut également être négligée, de par les répercussions pouvant surgir d'un tel comportement. L'exode rural à lui seul cause les méfaits les plus pernicioeux, comme : la déshumanisation de la campagne; la perte d'une main d'œuvre rompue aux métiers de l'agriculture; l'afflux vers les cités urbaines qui accentue la crise de logement et le grossissement des rangs des demandeurs d'emploi.

L'intérêt accordé à la campagne est donc sensé, en plus de celui d'être fournisseur de denrées alimentaires. Bien raisonné, un plan de développement rural et agricole peut faire varier la situation déplorable que connaît le secteur de l'agriculture. Ceci se traduirait inévitablement par une disponibilité des produits agricoles de base sur les étals à des prix concurrentiels et une augmentation substantielle des revenus des producteurs. Ce sont d'ailleurs ces effets qui justifient l'obstination des responsables politiques à vouloir rehausser coûte que coûte du niveau de la campagne. Cette projection constitue un des souhaits de la population rurale, laquelle espère voir la volonté des pouvoirs publics et l'ingéniosité de l'encadrement technique s'imbriquer pour voir leur traduction effective dans la réalité.

### **3. MÉTHODOLOGIE**

Pour voir le traitement du thème d'étude retenu portant sur le développement rural et agricole, nous comptons adopter une démarche méthodologique fondée sur l'observation, l'analyse et l'interprétation des données recueillies à différents niveaux, comme la recherche documentaire (*ouvrages, thèses, mémoires, articles*), l'exploitation de documents en rapport avec le projet et la conduite d'une enquête sur terrain auprès des organismes chargés de la mise en place du projet et des ruraux, qu'ils soient bénéficiaires ou pas des retombés du projet.

Si nous prenons en considération l'assertion suivante: « Toute politique de développement trouve son explication en se référant aux groupes sociaux qui la suscitent, aux milieux qu'elle vise, aux changements qu'elle s'emploie à gérer, impulser ou encadrer » (Paul Houée, 1996), quel rapprochement pouvons-nous faire entre le

concept du développement et la stratégie de développement arrêtée pour la conduire sur terrain ?

A travers l'analyse des fondements de cette allégation, nous décelons un programme de travail visant deux volets : social (amélioration du bien être des ruraux) et technique (diversité des productions et amélioration des performances). Le parallèle, entre ces visées et les fondements de la stratégie de développement rural et agricole initiée, montre une certaine similitude, principalement d'un point de vue de l'approche. Les initiateurs du projet de développement rural et agricole, forts de l'expérience tirée des précédentes opérations, n'ont pas manqué d'imagination dans le mode opératoire arrêté. Les dispositions prises ambitionnent d'asseoir un modèle d'organisation, de soutien et d'orientation qui puisse permettre la conduite du projet sans encombre.

Enfin, comme il s'agit d'une étude comparative (concept du projet et réalité du terrain), l'appréciation de l'impact du projet sur terrain ne pourrait être opérée, sans une délimitation préalable d'une zone test. Comme le projet est guidé par le principe suivant : « renforcer les atouts et/ou remédier aux insuffisances notées au niveau du site concerné » (MADR, 2002), il sera donc procédé à une présentation du site test mettant en relief ses forces et ses faiblesses. Les données recueillies orienteront donc les choix à effectuer (plan d'actions) et serviront d'éléments de référence pour juger de la justesse et de la convenance de l'intervention sur terrain.

L'étude rétrospective à mener dans le cadre de cette réflexion fournira les éléments d'appréciation sur le passé du monde rural et du secteur agricole, mais aussi recensera les insuffisances ayant été à l'origine. La disponibilité de cette base de données permettra de bâtir un plan d'action qui soit à même de pouvoir enclencher le processus de changement attendu et par là d'améliorer le quotidien des ruraux, de rehausser le niveau de production, de faire fléchir la courbe de l'importation en produits alimentaires et de mettre le pays à l'abri du danger d'une dépendance alimentaire vis à vis de l'étranger.

Pour conduire cette approche, la chronologie des chapitres que comptera le présent thème sera la suivante :

- \* Les politiques agricoles, ayant précédé le projet de développement rural et agricole.
- \* Les bases du projet de renouveau rural et agricole.
- \* Les forces et les faiblesses du site d'étude, que représente la wilaya de Sétif.
- \* Le degré d'impact du projet et l'adéquation des actions menées avec la réalité du site d'étude.

## 4. ANALYSE

Avant l'amorce du projet de développement rural et agricole, l'Etat avait usé dans le temps de plusieurs approches, à l'exemple de: l'appui des structures de production par les organes techniques ; le soutien logistique en amont et en aval de la production ; l'aide financière et la prise de mesures incitatives. Chacune de ces interventions avait un lien étroit avec les préoccupations du moment des responsables chargés de gérer le secteur agraire. Comment en fait se sont déroulés les événements dans les faits ?

### 4.1. Les politiques agricoles ayant précédé le projet de développement rural et agricole.

#### 4.1.1. Vision de l'Etat centrée sur les terres relevant du domaine de l'Etat.

Durant cette époque allant de 1962 à 1987, la plus grande attention était accordée au secteur agraire relevant du domaine de l'Etat, que représentaient les terres de l'ex secteur colonial. Ce comportement était dicté par l'option idéologique - à fondement socialiste - appliquée par le jeune Etat algérien qui a succédé au pouvoir colonial. (Décret de mars 1963). Les fondements de cette politique, en totale opposition avec la notion de propriété privée, même s'il était admis sa coexistence en parallèle, ne pouvaient faire bénéficier la frange de producteurs jouissant de la qualité de propriétaires terriens des mêmes égards accordés au secteur relevant du domaine de l'Etat. Cette frustration ne pouvait être surmontée par les semblants de subsides accordés ici et là à une infime partie de cultivateurs bien introduits dans les arcanes de l'administration. L'isolement appliqué pour cette frange de producteurs par les pouvoirs publics était quelque peu similaire à celui connu du temps de l'occupation française.

#### 4.1.2. Réunification du secteur de l'agriculture et amélioration des conditions économiques du secteur de la production et social des ruraux.

Durant cette seconde allant de 1987 à 2001, trois événements marquants s'étaient déroulés:

a- L'abolition de la révolution agraire, amenant les responsables politiques à ordonner la restitution des terres nationalisées aux anciens propriétaires terriens. L'objectif fixé par les politiques - instituer plus d'égalité par le biais des distributions de terres nationalisées et constituer un nouvel espace de modernité - (charte de la révolution agraire, 1971) n'avait pas été atteint, en dehors de celui d'avoir réussi à mobiliser un potentiel productif consistant et à doter en moyens matériels et financiers certaines composantes de la paysannerie.



b- Le retrait de l'Etat de l'acte de production, décision politique prise sur la base de la loi 87/19 du 8 septembre 1987, qui avait conduit au démantèlement des exploitations agricoles relevant du domaine de l'Etat et à la distribution des terres aux travailleurs du secteur agricole sous forme de concession. Cette forme de jouissance des terres - précisée par la loi n° 03/10 du 15 Août 2010 - avait permis d'unifier les rangs des producteurs, malgré la différence qui les caractérisait d'un point de vue du lien avec la terre (l'un est propriétaire, l'autre est concessionnaire). L'effet attendu de cet aménagement (libération des initiatives des producteurs pour accroître la production agricole et maintien de la population en zone rurale) n'avait pas été atteint, en dehors de celui d'avoir soustrait les ex travailleurs du secteur productif relevant du domaine de l'Etat d'une tutelle qu'ils considéraient comme assez contraignante.

c- La mise en place du plan national de développement agricole (*PNDA*), pour lequel l'Etat avait placé un grand espoir pour relancer la production. Pour tendre vers l'objectif fixé, des moyens financiers considérables avaient été débloqués. Les avis émis par les uns et par les autres, par rapport au projet en question, étaient partagés. Ceux de nature optimiste, tel le cas de l'union nationale des agronomes, avait soutenu que le *PNDA* avait produit des résultats probants. Cette appréciation était en opposition totale avec celle des universitaires, lesquels avaient estimés que les résultats étaient plutôt mitigés. (Kahina K. 2008) Pour notre part, nous pouvons avancer que l'initiative prise aurait pu être porteuse de fruits, si une certaine logique avait précédé l'octroi du soutien financier et si une certaine maturité d'esprit était relevée au sein des bénéficiaires.

La démarche entreprise présentait en effet beaucoup de lacunes, qui expliquent par ailleurs le résultat obtenu. Parmi les insuffisances qui avaient rendu difficile la conduite de la tâche, il y avait : la précipitation dans l'action menée, l'insuffisante préparation des services techniques et enfin le changement dans la nature des relations entre les deux parties «producteurs-Etat».

S'il est vrai que l'Etat, à travers cette injonction financière, souhaitait voir s'installer une certaine dynamique au niveau de la campagne pour rehausser la production agricole, les exploitants quant à eux avaient une toute autre vision. Celle-ci était en effet perçue comme étant purement et simplement une distribution d'argent et que l'occasion était propice pour tirer un dividende. Indéniablement, une telle ambivalence ne pouvait permettre bien entendu la réussite de l'opération.

Sur le terrain par contre, une certaine controverse était relevée. D'un côté, une disponibilité de produits qui donnait l'impression d'être abondante sur le marché, alors qu'en réalité elle n'était que fictive. Elle s'explique par les prix pratiqués en certains produits (viande; poulet ou fruits), ce qui les rendaient inabordables pour une bonne partie de la population. De l'autre, un déficit énorme en d'autres produits agricoles les



plus stratégiques (les céréales, les légumes secs, le lait entre autres), qui forçait l'Etat à avoir recours à la pratique de l'importation. Pour la seule année 2007, la facture alimentaire était de l'ordre de 4,5 milliards de dollars, ce qui confirmait bien la complexité de la situation alimentaire du pays. (Badiaa Amarni 2008) Cette dépense, si elle ampute fortement le budget de l'Etat, elle constitue une illustration parfaite de l'inadéquation de la politique agricole appliquée par les pouvoirs publics.

#### **4.2. Les bases du projet de renouveau rural et agricole**

Par rapport à l'historique des actions entreprises pour voir la promotion de la campagne algérienne, celle en rapport avec le renouveau rural et agricole représente la dernière intervention de l'Etat en milieu producteur. Initié en 2002, elle ne concerne que les communes à caractère rural, celles où le taux d'urbanisation est inférieur à 50 % et où la densité humaine est inférieure à la moyenne de la densité de la zone géographique devant servir d'assiette pour accueillir des projets (Nord - Hauts Plateaux - Sud). Il vise l'atteinte de deux objectifs: le premier est d'ordre technico-économique (une exploitation rationnelle des espaces que compte la campagne algérienne), le second est social (une amélioration du cadre de vie de la population rurale). (MADR 2002).

Pour assurer la réussite de l'opération, différentes dispositions avaient été prises, dont:

- \* Le concours de l'Etat, pour soutenir la dynamique de l'essor recherché;
- \* La mise en place d'un espace d'écoute et de conseil qui renseigne sur les réelles préoccupations du monde rural et qui entrevoit les voies et moyens possibles pour dénouer les inquiétudes de ce dernier;
- \* L'ajustement des organes d'intervention de l'Etat, en tant que facteur de soutien et de développement du monde rural.

Leur application sur terrain a nécessité la définition d'un mode opératoire. Il repose sur une approche participative et une évolution ascendante. (MADR 2002). Cette dynamique constitue en elle-même une nouveauté, dans le sens où par le passé les actions préconisées étaient pensées d'une manière globale au niveau des instances dirigeantes, sans prendre en compte ni les éléments qui différenciaient une région naturelle par rapport à un autre, ni les avis du monde rural pour connaître son adhésion ou sa réticence vis-à-vis du programme à engager. Les exemples faisant état de ce type d'approche ne font pas défauts, se contentant seulement de citer le cas de la révolution agraire ou de celui des villages socialistes.

Pour que les visées du projet au plan économique (réappropriation des véritables fonctions du milieu rural), social (stimulation du potentiel humain, l'éveil de sa faculté de projection sur l'avenir et l'aiguillage de son sens de la mesure) et

technique (dotation des espaces ruraux d'un plan de développement durable, jouissant des conditions de viabilité) puissent se voir concrétiser, quatre axes d'intervention avaient été définis (Rachid Benaïssa 2008), qui sont:

- \* Une amélioration des conditions de vie des ruraux (réhabilitation, modernisation des villages et ksours qui sont des habitats sommaires).
- \* Une diversification des activités économiques en milieu rural (amélioration des revenus).
- \* Une protection et une valorisation des ressources naturelles.
- \* Une protection et une valorisation des patrimoines ruraux, matériels et immatériels.

#### **4.2.1. Evolution dans le temps de la mise en place du projet de développement rural et agricole**

Trois étapes ont été nécessaires pour arrêter les conditions de mise en œuvre du projet sur terrain, à savoir :

##### **a- La phase expérimentale**

Elle avait été conduite par la conservation des forêts sur la base de l'instruction N°353 du 30/09/2002, laquelle fixe à hauteur de 75% du montant du projet le soutien financier des actions individuelles. La différence (25%) sera versée par le bénéficiaire du projet. Au cas, où il ne peut honorer la part financière qui lui revient, l'apport physique est comptabilisé. L'inconvénient que présente cette directive est que la nomenclature des actions éligibles est non seulement restreinte, mais aussi inadaptée aux besoins de la population rurale.

##### **b- La phase généralisation**

Les deux organismes relevant du département de l'agriculture « Direction des services agricoles et Conservation des forêts » avaient chacun initiés des projets dans les domaines qui relèvent de leur compétence. Les travaux conduits obéissaient aux termes de l'instruction 306 du 14/07/2003. La nouveauté relevée dans ce texte est l'enrichissement de la nomenclature des actions pouvant être conduites (individuelles et collectives) et l'augmentation du taux de contribution des bénéficiaires individuelles, lequel est ramené à 75 %, avec la possibilité de prétendre à un prêt bonifié à 0 %. Ce dernier n'a pu malheureusement être mis en pratique pour les demandeurs potentiels, faute de présentation de garanties - les terres du secteur privé sont toutes à une différence prêt dans l'indivision - ce qui explique l'absence d'actions individuelles.

##### **c- La phase consolidation**

La responsabilité du projet est réattribuée à nouveau à la conservation des forêts, avec la promulgation d'une nouvelle instruction N° 2080 du 21/12/2008, laquelle révélait deux nouveautés:

- Une nomenclature des actions éligibles (individuelles ou collectives) diversifiée.
- Un financement des projets individuels de l'ordre de 300.000 DA à la charge de l'Etat. Au-delà de cette limite, la différence est versée par le bénéficiaire, avec possibilité de prétendre à un crédit bonifié, au cas où il ne dispose pas de l'équivalent de la somme à verser au titre de sa participation.

#### **4.2.2. Modalités de mise en place du projet:**

A travers ce volet, nous comptons mettre en relief les traits saillants du projet de renouveau rural et agricole et principalement les nouveautés apportées en matière de modalités à suivre pour mettre en place le projet. Elle concerne la démarche à suivre, les innovations apportées en différents domaines pour éviter de faire face de nouveau aux mêmes travers, enfin les moyens mobilisés pour asseoir le projet sur terrain..

Le caractère de cette intervention est pragmatique. Il y a du réalisme dans la forme, de la flexibilité dans le style et de la maturité dans la décision. Ainsi donc, après avoir recensé toutes les données en rapport avec l'état général de la situation des différents espaces ruraux ciblés et les avoir consolidées par d'autres informations tirés des investigations sur terrain, les premières esquisses du projet sont bâties. Cette manière de faire permet non seulement d'éviter les égarements du passé, mais aussi de mettre les actions futures d'une part en conformité avec la réalité du terrain, d'autre part en adéquation avec les aspirations des populations concernées.

#### **4.2.3. Les étapes à parcourir pour garantir les conditions de succès**

Pas moins de trois étapes doivent être empruntées:

- \* Une sensibilisation des différents acteurs en milieu rural sur les retombées de l'opération préconisée, suivie d'un recensement des avis et opinions sur les actions à prioriser, pour améliorer le cadre de vie et renforcer les moyens de production.

- \* Une étude technique qui reconvertit l'idée formulée en projet, recense les contraintes et les potentialités de la commune d'implantation du futur projet et apprécie l'impact éventuel des réalisations projetées ;

- \* Une insertion du projet émis dans un schéma territorial cohérent.

Une fois l'étude finalisée et reçue l'aval au niveau local, elle est examinée avant son approbation par le wali, par les deux comités techniques, de daïra (sous préfecture) dans un premier temps pour confirmation et de la wilaya (préfecture) dans un second temps pour validation.

L'intérêt d'une telle démarche obéit à deux principes (être profitable pour l'ensemble et respectueux des équilibres sociaux et naturels) (MADR 2002). Il permet de réconcilier une utilité sociale avec une utilité économique dans des contextes chaque fois différents, au plan géographique, agronomique, socio-historique. Pour faciliter la

conduite de l'opération, un document de travail a été élaboré par les initiateurs du projet. (MADR, 2007). Celui-ci :

- lève les ambiguïtés sur la manière de conduire le projet (initiation - préparation - formulation - exécution - suivi - évaluation et contrôle).

- uniformise les procédés usités par les personnels qui interviennent dans le même programme en d'autres points du territoire.

- tend à la convergence des décisions prises dans l'application des textes réglementaires en vigueur (conformité au plan procédural et validité au plan technique).

L'autre avantage que présente la démarche initiée concerne l'appréciation à émettre sur la ou les proposition(s) émise(s) pour éviter des déboires éventuels, entraînant la mise en œuvre d'idées qui ne fassent pas l'objet d'un consensus au niveau de l'équipe chargée du suivi de l'opération (non viable au plan technique ou qui ne répond pas aux aspirations des communautés).

De tout cela, il ressort que le projet de renouveau rural et agricole comme modèle d'essor de la campagne algérienne, présente une certaine originalité :

- au niveau de l'esprit qui prédomine dans la procédure de mise en place des projets: « L'idée de projet émane de la base ».

- au niveau des principes qui le régissent « un processus ascendant et décentralisé et une dynamique de développement suivant une démarche intégrée et participative ».

#### **4.2.4. Les commodités apportées pour éviter de faire face aux mêmes travers**

La démarche menée est multidimensionnelle et le noyau des intervenants est pluridisciplinaire. Cela suppose que l'approche est concertée et qu'il ya un regard précis sur les techniques proposées.

Les choix faits sont accommodés avec : 1°/ la réalité du terrain. 2°/ la variété de la composition sociale. 3°/ la diversité des milieux naturels que compte le site visé. Ils restent cependant conditionnés par le respect de l'équité entre l'intention prêtée, les fonds engagés, les aptitudes des zones rurales à subir les changements souhaités et la capacité des hommes à les développer.

Pour que les travaux projetés puissent se traduire d'une manière tangible sur le terrain, d'autres dispositions viennent s'ajouter à la démarche arrêtée, Ce sont :

- la connaissance de l'étendue des opérations envisagées et l'ampleur des liens qu'elles entretiennent entre elles.

- la création de nouvelles activités génératrices de revenus, qui est un des moyens permettant à la population de s'épanouir et par là de mettre fin à sa marginalisation.

- la revitalisation des zones rurales, qui consiste en l'apport de solutions à toutes les contraintes que connaît le secteur agricole dans sa globalité, à l'exemple de l'assainissement du dossier en rapport avec le foncier agricole (public et privé); la mise en place d'un financement adéquat; la dotation conséquente des unités de production agricole en matériel approprié à la vocation culturelle de la zone visée; la détermination d'un programme d'appui technique adapté à la spécificité de la culture dominante du secteur délimité; la mise en œuvre d'une politique agricole soutenue (valorisation des productions agricoles, renforcement des filières, recherche de débouchés garantis, création de créneaux novateurs visant à stimuler les activités que recèlent les zones rurales) (MADR, 2002).

- la consolidation de l'organisation entre acteurs et institutions. Celle-ci peut être soit facile, si elle porte sur le lien de voisinage (connaissance déjà établie par le passé), soit complexe (reposant sur un lien assez distant), parce que nécessitant plus d'assurance. L'opérationnalité de cette organisation impose à ses membres l'observation d'une certaine discipline.

#### **4.2.5. Les moyens mobilisés pour bien assoir le projet sur terrain**

Si le couronnement de l'opération est déterminé par le bon déroulement des différentes phases que compte l'opération inscrite, l'opérationnalité du groupe de travail est dépendante de l'efficacité de l'organisation mise en place, comme de la disponibilité des instruments indispensables à une telle opération. Parmi les dispositions prises, nous pouvons citer :

- Une base de données permettant une meilleure connaissance des caractéristiques de la commune et des priorités à favoriser.

- Une cellule d'animation de composition variée (élus, encadrement, société civile, porteurs de projets, associations, universitaires) créée sur décision du wali (préfet), après proposition du chef de daïra (sous préfet), pour jouer le rôle d'organe de concertation et d'échange entre la population et l'administration.

- Un système de suivi et d'évaluation de projet (de la formulation à la réalisation).

- Une attribution de larges pouvoirs au président d'APC de la commune où les travaux sont projetés, avec le statut d'ordonnateur financier pour les actions de type sectoriel (communales).

- Une mobilisation des fonds nécessaires pour rendre l'opération inscrite effective. A ce titre, pas moins de 20 fonds sont constitués auprès des directions techniques de wilaya pour concrétiser le projet. A titre d'illustration, nous citerons quelques fonds : le Fonds de Développement Rural et de Mise en Valeur des Terres par la Concession (*FDRMVTC*); le Fonds de Lutte contre la Désertification et du Développement du Pastoralisme Steppique (*FLDDPS*) ; le Plan de Développement Local

(PDL) ; le Plan Sectoriel de Développement (PSD) ; le Plan Communal de Développement (PCD).

Devant le succès enregistré sur terrain à travers les deux premières phases du projet, une variation de taille est intervenue. A ce niveau une précision s'impose. Lors des deux premières phases, le projet avait pour dénomination «projet de développement rural et agricole ». L'écho qu'il a pu avoir auprès de la population rurale a amené les gestionnaires du secteur à introduire une variation de taille, élargissant à d'autres constantes les retombées du projet et accordant une nouvelle appellation au projet devenant « projet de renouveau rural et agricole (PRRA) ».

A ce niveau là, une autre clarification doit être apportée. L'action qui découlait du projet de développement rural et agricole avait été qualifiée de « Projet de proximité de développement rural (PPDR) ». L'évolution que ce dernier avait connue, suite à la révision des ambitions premières qui étaient revues à la hausse, avait induit l'attribution d'une nouvelle dénomination aux actions conduites, qui est la suivante : « Projet de proximité de développement rural intégré (PPDRI) ». Ces mêmes projets – qu'ils soient initié(s) par le(s) futur(s) bénéficiaire(s) ou par les organismes d'État - doivent reposer sur les lignes de forces décelées lors de la prospection du site d'implantation et ce pour renforcer les atouts et pallier ou limiter l'influence des insuffisances que connaît le site ciblé.

L'originalité que présente ce nouveau qualificatif de «PPDRI» impose aux initiateurs de projets qu'ils déterminent au préalable les créneaux ou thèmes fédérateurs autour desquels doivent s'inscrire les projets à venir. Ces quatre thèmes fédérateurs sont:

-**Thème I:** Une amélioration des conditions de vie des ruraux (réhabilitation, modernisation des villages et ksour qui est un habitat sommaire).

- **Thème II:** Une diversification des activités économiques en milieu rural (en vue d'amélioration des revenus).

- **Thème III:** Une protection et une valorisation des ressources naturelles.

- **Thème IV:** Une protection et une valorisation des patrimoines ruraux, matériels et immatériels.

### **4.3. Les forces et les faiblesses de la région d'étude**

Pour déterminer la nature des actions à conduire, pour atténuer les insuffisances et/ou consolidation les atouts de la région d'étude lui permettant de réhabiliter les fonctions attendues de la campagne algérienne : « attrayante au plan social et productive au plan agricole » (MADR, 2002), nous tenterons dans le présent chapitre de présenter



les spécificités de la zone test, que représente la wilaya de Sétif.

#### 4.3.1. Les forces qui consolident les capacités de la zone test

Pour mettre en exergue les principales caractéristiques de la région géographique, quatre éléments de référence seront cités, comme :

**A - Organisation administrative :** La zone test (figure 01) est subdivisée en 60 communes, réparties en trois catégories : 22 communes de type répulsif ; 20 communes de type attractif ; 18 communes de type équilibré.

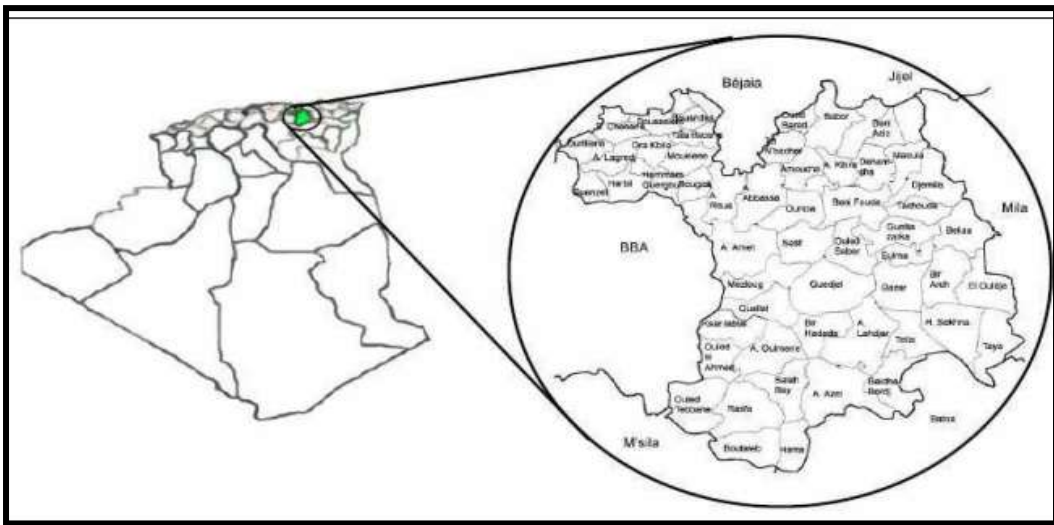


Figure 1. Carte situation géographique wilaya et des limites administratives des territoires la composant.

Source : <http://Sétif.com/Dairas.html>

- **Les infrastructures sillonnant l'espace territorial :** La figure 02 retrace les voies routières et ferrovières.

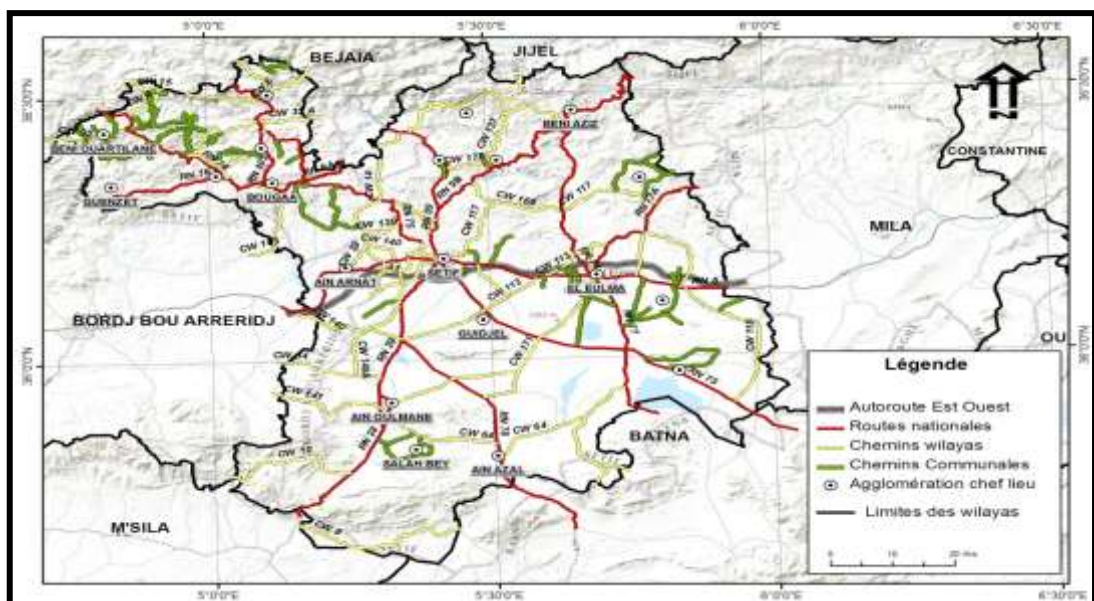




Figure 2. Réseau de l'infrastructure routière et ferroviaire de la wilaya de Sétif

Source : La wilaya de Sétif par les chiffres – Année 1998).

**La routière :** Deux routes nationales (RN 05 et RN 09) et une partie de l'autoroute est-ouest sur une distance de 75 km.

**La ferroviaire,** s'étale sur une longueur de 84Km (Alger – Annaba), reliant deux circonscription administrative relevant de la wilaya (El Eulma et Sétif).

**L'aéroportuaire :** Le trafic aérien compte deux types de liaison. Nationale (35mn de vol pour rejoindre Alger) et internationale (1 heure 30 de vol pour regagner Marseille et 2 heures de vol pour rallier Paris, Lyon ou Mulhouse). Les aéroports environnants (Constantine, Bejaia, Batna et Jijel) soutiennent celui de Sétif d'un point de vue de la facilité des échanges avec l'extérieur. Pour les ports maritimes, ils sont au nombre de deux (Bejaia et Jijel) lesquels renforcent la capacité économique de la région.

**C - Composition de la ressource humaine :** Elle est consistante, de l'ordre de 1.545.172 âmes au 31/12/2009, ce lui allouant la deuxième place au classement national. Sa strate rurale est fortement représentée (le dernier recensement de 2008 lui attribue un taux de 25,20%). Pour la tranche d'âge comprise entre 0 et 19 ans, elle représente un taux de .39, 82%; quant à la portion d'âge représentant la force de travail dont l'âge oscille entre 20 et 59 ans, elle représente une proportion de 53,44 %, avec un taux activant dans le secteur de l'agriculture de l'ordre de 34, 86%.

**D - Potentiel industriel et agricole:** Pour le volet industrie, il est non négligeable, qu'il soit public ou privé. Il est tourné pour l'essentiel vers la transformation du plastique et de la fabrication de l'électroménager. Quant au volet agriculture, c'est la céréaliculture qui occupe la première place. Son potentiel de production reste dépendant de la pluviosité recueillie au cours de la campagne agricole. Deux types d'intervenants sont relevés en milieu agricole, atteignant le nombre de 42394 producteurs appartenant majoritairement du statut privé (40817 producteurs, soit 96,28%). Le reste des exploitants, au nombre de 1577, soit un taux de 3,72% occupe les terres concédées par l'État. Deux types d'organisation sont relevés, à savoir : les exploitations agricoles collectives (EAC) et les exploitations agricoles individuelles (EAI). (Ziad Abdelhadi, 2010)

#### 4.3.2. Les faiblesses qui pénalisent la région délimitée:

Elles sont au nombre de six, que sont :

**A - Une hétérogénéité du relief :** Trois zones homogènes se distinguent (Figure 03) :

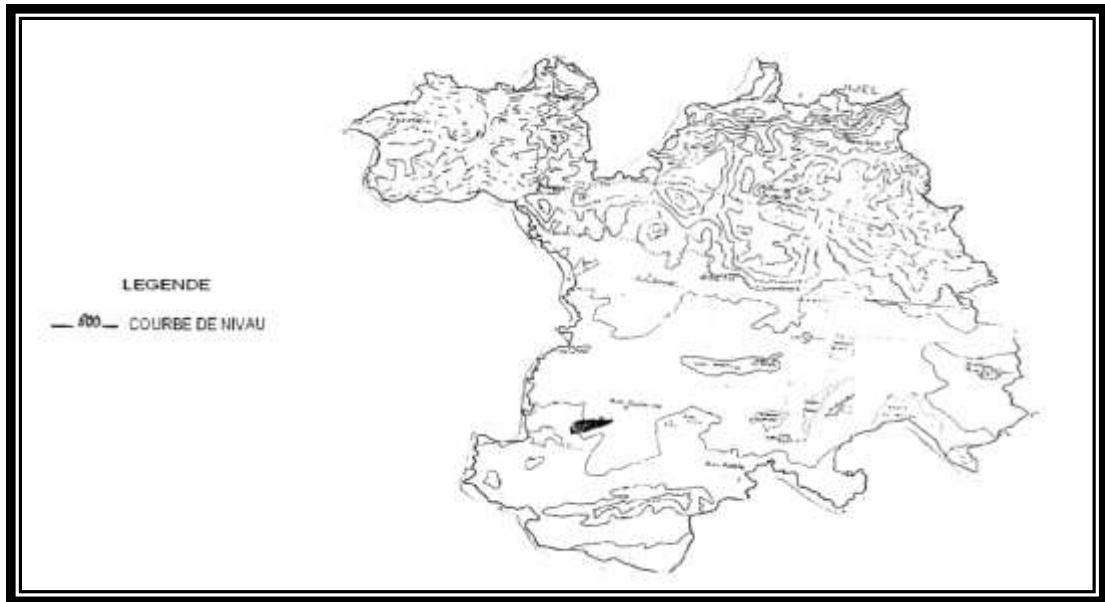


Figure 3. Représentation du relief de la wilaya de Sétif

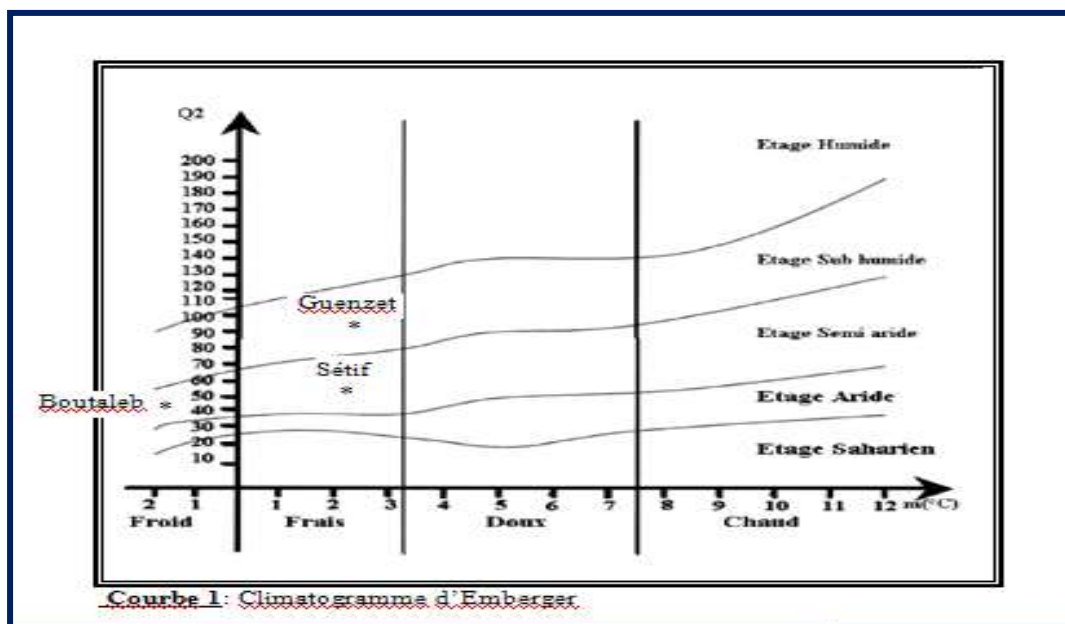
Source : Tirée de la carte d'Algérie – Feuille N° 0-3-4 – 1/20.000 - type 1960- Sétif.

Au Nord, la zone montagneuse des Babors. Le relief est assez mouvementé (la dénivelée est de 500m entre le point le plus élevé (1500m) et le point le moins élevé (1000m). Le fort vallonnement du paysage rend certains endroits inaccessibles.

Au centre, un vaste plateau. La topographie est relativement plane, avec des changements d'altitude peu importants.

Au Sud, la zone des basses plaines. Son relief est aéré, avec présence de chotts (Chott El Melloul ; Chott El Beida ; Chott El Frein).

**B - Un climat hétérogène au niveau de la zone considérée :** La figure 04 retrace les étages bioclimatiques qui influent sur la zone test.



↑ Figure 4. Climatogramme d'Emberger des stations d'observations au niveau de la wilaya test

Au nord (station de Guenzet), le climat est subhumide et la pluviosité est appréciable.

Au centre (station de Sétif), La présence d'un front montagneux septentrional empêche cette partie du territoire de bénéficier de l'humidité d'origine méditerranéenne, qui explique l'influence d'un climat semi-aride.

Au sud (station de Boutaleb), on retrouve le même caractère bioclimatique que la zone du plateau central, qui est la semi-aridité.

### C - Une faible et irrégulière pluviométrie :

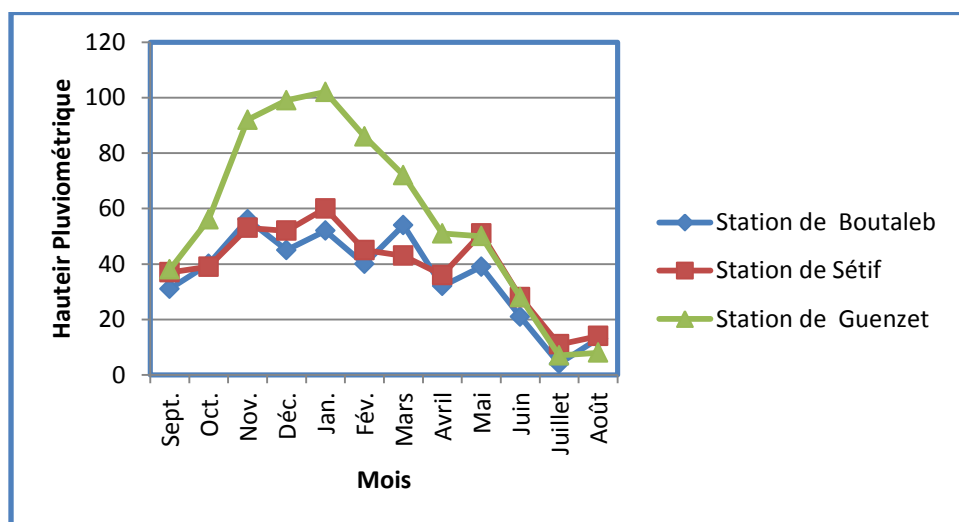


Figure 5. Tracé pluviométrique des postes d'observation à l'échelle wilaya.

Source : Seltzer - le climat de l'Algérie -1949.

La hauteur pluviométrique (Figure 5) varie dans l'espace et dans le temps, scindant l'année climatique en deux parties: un hiver froid et humide et un été chaud et sec - et augmentant les besoins en eau du végétal tout au long de l'évolution du cycle végétatif. A signaler que l'agriculture pratiquée dans la région est de type pluvial et que la céréaliculture est dominante.

Le réchauffement de la planète, qui a généré l'amenuisement des pluies, contrarie la moyenne Seltzer établie sur une durée de 25 ans. La faiblesse des pluies peut conduire les responsables à déclarer l'année agricole sinistrée. Pour l'année 2017/2018, la faible pluviométrie automnale relevée a engendré un retard énorme dans l'amorce de la campagne labours /semailles.

#### D- Un réseau hydrographique en crue en hiver et sec en été:

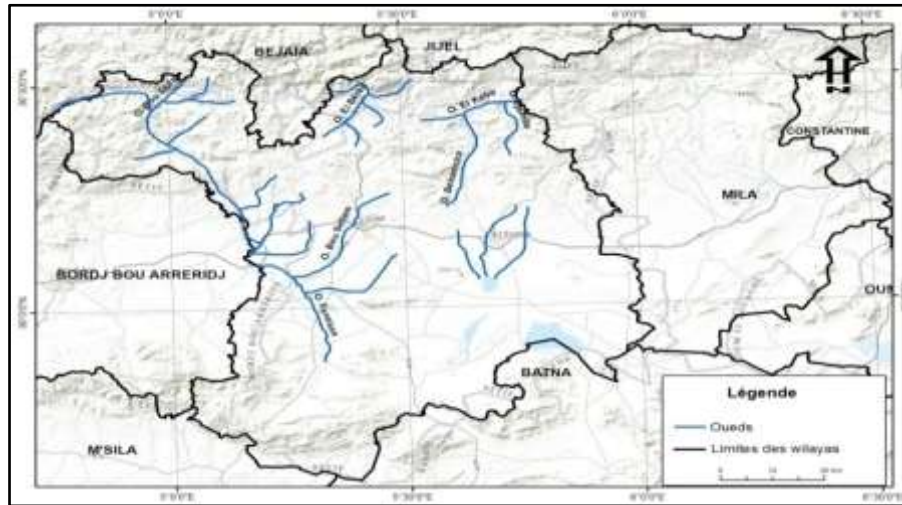


Figure 6. Localisation du réseau hydrographique de la wilaya de Sétif

Source: KAABECHE Tahar et MEBRAK Abderraouf - Mémoire de fin d'études – Département des sciences de la terre – Université Ferhat Abbas – SETIF- Page N° 33).

Cette particularité est due à l'inégalité et à l'irrégularité des précipitations des principaux cours d'eau qui traversent le périmètre ou émergent en son sein. La figure 06 ci-dessus retrace les principaux cours d'eaux superficielles existantes dans le périmètre de la wilaya.

**E- Un couvert végétal fonction de la zone considérée :** La figure 07 classifie les essences végétales selon les zones considérées.

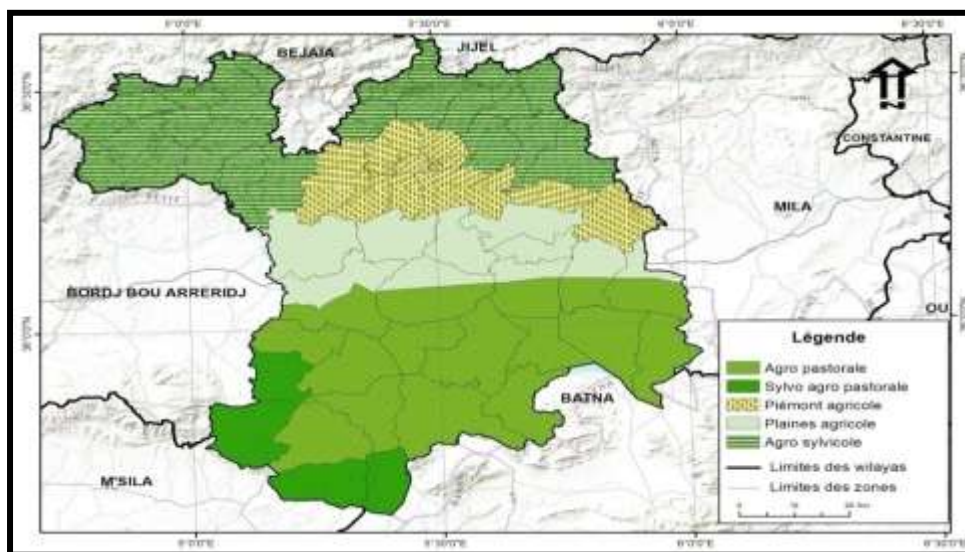


Figure 7. Délimitation des zones homogènes et spécificités culturelles à travers la wilaya de Sétif

Source : Développement intégré des zones de montagne de la partie Nord de la wilaya de Sétif -

\* En région montagneuse, ce sont les essences forestières qui dominent. Des essences arboricoles de type rustique sont relevées cependant en des endroits accessibles, à l'exemple de l'olivier, mais où les parcelles sont morcelées et de petites tailles.

\* Sur le plateau central, la céréaliculture domine, en association avec l'élevage ovin.

\* Dans la partie sud de la wilaya, une céréaliculture aléatoire limitée à la culture de l'orge. Pour améliorer substantiellement leur revenu, la pratique du jardinage s'installe dans les habitudes des ruraux, grâce à l'appropriation de l'eau souterraine et le bénéfice de la plasticulture.

### **F - Les autres insuffisances qui pénalisent la campagne.**

Il y a :

- L'habitat dispersé au plan spatial et précaire, où le manque de commodité (branchement aux différents réseaux: eau, électricité, gaz, assainissement) est criant.

- L'absence remarquée des organismes socio-éducatifs (antenne administrative – centre de santé- foyer d'animation de jeunesse,...).

- La marginalisation de l'habitat rural, par l'absence, sinon la limitation de pistes carrossables et la carence en moyens de locomotion.

- Les potentialités touristiques nombreuses en certains endroits (sources thermales, vestiges archéologiques, paysages naturels), mais mal exploitées.

- L'absence d'apport d'eau pour combler des déficits pluviométriques, faute de disponibilité ou de limitation des points d'eau et l'équipement en matériel approprié (ouvrages hydrauliques de mobilisation et dispositifs de distribution des eaux).

- La mobilisation imparfaite des facteurs et moyens de production nécessaires à la promotion de l'agriculture et à son développement.

- Le système d'appui à la production inefficace.

- Le matériel végétal, au potentiel de production limité.

- Les techniques de production qui ont montré leur inefficacité, en plus du non respect par les producteurs de l'itinéraire technique recommandé par la fiche de référence et/ou leurs carences professionnelles.

## **5. RÉSULTATS**

Les opérations conduites sur terrain par les services techniques de la wilaya au niveau de l'aire d'étude sont nombreuses. S'agissant de la campagne, nous avons priorisé les opérations conduites au sein de cette dernière par la direction de wilaya relevant du département de l'agriculture et limité notre vision aux trois phases connues par le projet

initié dans sa mise en application. Ce choix vise à faciliter l'appréciation à faire sur l'impact des projets sur le site d'étude et par là de définir leur degré de convenance avec les insuffisances que présente ce dernier. Egalement, il permet de dresser un bilan succinct des réalisations menées lors de chacune des trois phases, et par là d'apprécier l'engouement que cela a généré au sein des gestionnaires du projet et de celui de la population rurale.

### **5.1. Degré d'impact du projet sur terrain et adéquation des actions menées avec la réalité du site d'étude, à savoir la wilaya de Sétif. Avis des différents acteurs interrogés**

Les avis et opinions relevés ici et là au sein des différentes parties en relation avec le projet sont variés. Certains ignorent l'existence du projet ; d'autres même informés souhaitent voir l'effort de l'Etat orienté vers les actions à intérêt général ; enfin il y a aussi ceux qui pensent que l'action conduite ne pourra connaître un devenir autre que celui des précédentes opérations.

### **5.2. Convenance des actions découlant des projets initiés**

Les actions retenues correspondent bien aux finalités recherchées, à savoir:

- Un progrès social, à travers un mieux être au plan social et une consolidation des revenus.
- Une amélioration du potentiel productif du patrimoine foncier, (viabilisation des terres - renforcement des moyens de production - équipement en matériel agricole approprié à la vocation de la zone considérée).
- Une valorisation de l'activité agricole, à travers une diversification des productions, en facilitant par exemple l'acquisition de modules d'élevage (ovins, bovins, apiculture).

### **5.3. Evolution dans le temps du nombre de projets retenus**

En se limitant aux trois phases connues par le projet sur terrain, une nette augmentation du nombre de projets retenus est relevée, comme nous pouvons le remarquer à travers les données ci-dessous.

- Phase expérimentale: Le nombre de projets retenus durant cette période de lancement était de l'ordre 12 PPDR.
- Phase généralisation : Suite aux aménagements apportés dans l'application du projet, le nombre de projet retenu était passé à 34 PPDR.



- Phase consolidation : La nouvelle appellation des projets - projet de proximité de développement rural intégré (PPDRI) - a généré au niveau des parties concernées (ruraux et administration) une plus grande attention aux propositions faites et conduit à l'augmentation du nombre de projets initiés atteignant un seuil de l'ordre de 42 PPDRI.

En comptant les actions conduites par les autres représentants des départements ministériels à l'échelle de la wilaya, à l'exemple de celui des travaux publics (ouverture de pistes), des ressources en eau (puisage de puits ou mobilisation des eaux de surface), de l'éducation nationale (réalisation d'écoles) ou de santé publique (réalisation de centres de santé), les valeurs mentionnées ci-dessus se verront majorées. Le maillage des projets conduits - à un niveau local dans un premier temps ; à un niveau régional dans un second temps et à un niveau national dans un troisième temps - et la poursuite dans le temps du projet de développement, renforceront certainement les effets attendus de ce dernier et principalement de mettre fin à l'isolement de la campagne, en offrant aux résidents les commodités souhaitées et aux producteurs les opportunités leur permettant d'améliorer leurs conditions de travail et par là d'augmenter leurs sources de revenus.

Ce regain d'intérêt des pouvoirs publics en direction de la campagne, s'il tente de pallier à la situation qui prévaut au niveau de la campagne, il incite aussi les ruraux à demeurer en leur terroir, à redoubler d'ardeur en direction de la campagne et à prendre des initiatives allant dans le sens d'une amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

De tout cela, nous pouvons dire que l'avis susceptible de découler de l'analyse du bienfondé du projet de renouveau rural et agricole est rassurant, dans le sens où la campagne algérienne n'a jamais focalisé autant l'attention des pouvoirs publics. Maintenant l'effort déployé sera-t-il maintenu après le recul que connaît le pays en matière de rentrées de devises ?

La situation difficile à laquelle fait face le pays en ces temps de disette, dûe à la chute des prix du pétrole, que nous espérons qu'elle ne perdurera pas dans le temps, affectera probablement l'avancé du projet. Maintenant, ce qui est important de souligner, c'est que l'acquis découlant de ce vécu, que matérialise l'identification du procédé ayant permis d'apporter des solutions aux nombreuses préoccupations des parties concernées (pouvoirs publics et ruraux) est bienfaiteur. Une temporisation ou un ralentissement dans l'action n'est pas impossible, mais si tel est le cas, la relance ou l'intensification ne devrait pas poser de problèmes particuliers, une fois l'aisance financière du trésor public retrouvée.



## 6. CONCLUSION

L'action conduite par les pouvoirs publics, à travers le renouveau rural et agricole, se justifie par les traits qui caractérisent la campagne algérienne en général et la wilaya de Sétif en particulier : un relief hétérogène au plan spatial; un climat semi-aride; une répartition humaine disproportionnée à l'échelle de son territoire; des conditions de vie difficiles en zone rurale; un exode rural important, avec émergence de bidonvilles à la périphérie des cités urbaines.

L'irrégularité des pluies dans l'espace et dans le temps a engendré au niveau du paysage naturel une faible nuance biophysique, hormis la zone nord ; une unicité culturelle où la céréaliculture domine, avec des seuils de production limités. Ce dernier (seuil de production limité) constitue par ailleurs le propre de la céréaliculture nationale, considéré comme assez problématique pour le pays, parce qu'en deçà des besoins nationaux. Comme la population connaît une croissance dans le temps d'un point de vue du nombre, l'écart relevé risque de s'accroître, si le niveau de production n'évolue pas. Cette éventualité serait par ailleurs lourde de conséquence, au cas où l'aisance financière venait à régresser.

Le renouveau rural et agricole qui jouit d'une approche particulière - imaginaire au plan de la pensée, méthodique au plan de l'approche et précis au plan des choix (projet émane de la base) – constitue un moyen approprié pour métamorphoser la campagne algérienne.

## 7. RÉFÉRENCES

[ARRETE MINISTERIEL 2002](#) N° 353 du 30 septembre 2002 annulant et remplaçant la décision N° 287 du 5/07/2002 fixant les conditions d'éligibilité au soutien sur le compte d'affectation spéciale N° 302-094 intitulé fonds spécial de mise en valeur des terres par la concession, ainsi que la composition du comité technique d'étude et de validation des projets de développement rural et agricole.

[ARRETE MINISTERIEL 2003](#) N° 306 du 14/07/2003 fixant les conditions d'éligibilité au soutien sur le compte N°302-111 intitulé fonds de développement rural et de mise en valeur des terres par la concession, les niveaux de soutien et modalités de leur paiement.

[ARRETE MINISTERIEL 2008](#) N° 2080 du 21/12/2008 fixant les modalités techniques, administratives, financières relatives à la mise en œuvre des PPDR bénéficiant du soutien du fonds de développement rural et de la mise en valeur des terres par la concession.

- ABDELHADI, Z. 2011. Algérie: Des EAC et EAI relancées grâce à la nouvelle loi sur le foncier agricole - La Tribune, quotidien national d'information. 21 Février 2011.
- AMRANI, A. 2008. Pour faire face à la crise alimentaire mondiale - L'Algérie doit développer le secteur agricole. La Tribune du 01 Juin 2008.
- BENAISSA, R. 2008. Ministre délégué chargé du développement rural - Conférence sur la nouvelle politique du renouveau rural - Quotidien le soir du 25 mars 2008.
- BENAMRANE, D. 1980. Agriculture et développement en Algérie. SNED Alger
- BENFODIL, M. 2002. Polémique autour du PNDA - Actualité en date du 01 Octobre 2002.
- BESSAOUD, O. 2006. La stratégie de développement rural en Algérie. Options Méditerranéennes, Sér. A/ n°71.
- BESSAOUD, O. 2012. L'agriculture et la paysannerie en Algérie: Les grands handicaps- Communication au Symposium - Etat des savoirs en sciences sociales et humaines. CRASCOran 20-22 septembre 2004 - Consulté le 11 décembre 2012. <http://www.iamm.fr>
- BENTERKI, N., FERROUKHI, S.A., RAMDANE, M. 2003. Le développement rural à différents niveaux de gouvernance la dimension nationale - Le développement rural durable : expériences et perspectives dans les économies en transition : Le cas de l'Algérie. – Page 49 à 61 - <http://ressources.ciheam.org>
- COTE, M. 1979. Mutations rurales en Algérie. Le cas des Hautes Plaines Intérieures de l'est – OPU – 163 pages.
- CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL 2008. Commission du développement durable des nations Unies - Seizième session - Interactives consacrées à l'agriculture et au développement rural – 06 mai.
- DECRETS DE MARS 1963 consacrés à la reprise par l'Etat des terres des anciens colons.
- HERSI, A. 1981. Les mutations des structures agraires en Algérie depuis 1962. OPU Alger.
- HOUÉE, P. 1996. Les politiques de développement rural – Des années de croissance au temps d'incertitude – 324 pages.
- KAHINA, K. 2008. La politique agricole en débat -. La nouvelle république édition du 17 Septembre 2008.
- LATKOWSKI, P. 2006. La colonisation face à la propriété foncière en Algérie – Revue GAM n° 93.
- LOI N° 87/19 DU 8 SEPTEMBRE 1987 déterminant le mode d'exploitation des terres agricoles du domaine national et fixant les droits et obligations des producteurs.
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL (MADR) 1992 Rapport Général - commission nationale consultative sur l'agriculture, 1992. Le secteur agricole et les perspectives de sa promotion et de son développement – Janvier. 2012 - <http://www.minagri.dz>

- MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL (MADR) 2002  
Stratégie nationale de développement rurale - juillet.
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL (MADR) 2003  
Conception et mise en œuvre d'un projet de proximité de développement rural -  
PPDR - Guide des procédures – Juin.
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL (MADR) 2007  
Approche méthodologique consolidée pour la formulation, la confirmation, la  
validation, l'approbation, le suivi, le contrôle, et l'évaluation des projets de  
proximité de développement intégré (PPDRI) -Décembre
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL (MADR) 2010  
Présentation de la politique de Renouveau Agricole et Rural en Algérie et du  
programme quinquennal 2010-2014. Mis en ligne novembre 2010. Consulté  
décembre
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL (MADR) 2011 Appui  
à la mise en œuvre au niveau local de la stratégie nationale de développement  
rural durable et soutien à sa mise en œuvre – Mise en ligne : Février 2011. -  
<http://www.dz.undp.org>
- MOULAI, A. 2008 Suivi de la stratégie méditerranéenne pour le développement durable  
- Développement agricole et rural Etude Nationale Algérie, volum I - Plan Bleu -  
Centre d'Activités Régionales - Sophia Antipolis - Mai.
- ORDONNANCE N°71/73 Portant charte de la révolution agraire en Algérie.
- SAHLI, Z. 2006. Problématique de développement rural: Cas des zones de montagne –  
mis en ligne Octobre – consulté le 11 décembre 2012. <http://www.fao.org> -
- TEMMAR, H. 1974. Structure et modèle de développement. SNED Alger.
- TRICART, J. 1994. Ecogéographie des espaces ruraux. Edition Nathan. Paris. 179 pages.
- YODA, B. 2004. Gestion participative des projets de développement : Outils et Méthodes  
d'intervention - Mémoire de 3e Cycle en agronomie, ENA, Meknes.